



## Région wallonne

**ARRETE MINISTERIEL DU 3/2/98 MODIFIANT L'ARRETE MODIFICATIF DU  
16 JUIN 1993 DECIDANT LA RENOVATION DU SITE SAE/CH60 DIT  
« ATELIERS GERMAIN » A CHARLEROI (MONCEAU-SUR-SAMBRE).**

---

**Le Ministre de l'Aménagement du territoire, de L'Equipement et des  
Transports;**

Vu la loi spécifique des réformes institutionnelles du 8 août 1980, notamment  
l'article 6 § 1er, I, 5° et l'article 69;

Vu les articles 79 à 93 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de  
l'Urbanisme et du Patrimoine relatifs à la Rénovation des sites d'activité économique  
désaffectés, notamment l'article 80;

Vu l'article 40 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme  
et du Patrimoine relatif à la révision des plans;

Vu l'arrêté ministériel du 16 juin 1993 constatant la désaffectation et la  
rénovation du site n° SAE/CH60 dit « Ateliers Germain » à CHARLEROI (Monceau-sur-  
Sambre);

Vu l'incohérence constatée entre le texte de l'arrêté précité, le périmètre repris  
sur le plan annexé à celui-ci et le cartouche accompagnant ce plan;

**ARRETE :**

### **Article 1er**

Le texte de l'article 1er de l'arrêté ministériel du 16 juin 1993 décidant la désaffectation et la  
rénovation du site d'activité économique SAE/CH60 dit « Ateliers Germain » à CHARLEROI  
(Monceau-sur-Sambre) est remplacé par le texte suivant :

« Il est décidé que le site d'activité économique SAE/CH60 dit « Ateliers Germain » à  
CHARLEROI (Monceau-sur-Sambre) comprenant les parcelles cadastrées ou l'ayant été à  
Charleroi (Monceau-sur-Sambre), section B n° 96/3b, 96w et repris au plan n° SAE/CH60  
annexé au présent arrêté est désaffecté et doit être rénové ».

**Article 2**

Le présent arrêté sera notifié aux propriétaires du site :

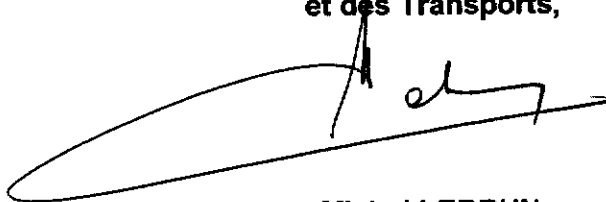
La S.C. LE FOYER  
allée des Saules n° 4 à 6031 MONCEAU-SUR-SAMBRE.

**Article 3**

Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

NAMUR, le 03 FEV 1988

**Le Ministre de l'Aménagement  
du territoire, de l'Équipement  
et des Transports,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate flourish.

**Michel LEBRUN.**